

50%

Part des centrales villageoises implantées dans la région sur les 37 exploitées en France.

7 857

logements ont bénéficié des aides du dispositif Ecoreno'v depuis 2015 sur la métropole de Lyon.

17 M€

Coût de la déviation de Poisy, financé à 77,5% par le département de Haute-Savoie et à 22,5% par le Grand Annecy.

Auvergne-Rhône-Alpes

AIN • ALLIER • ARDÈCHE • CANTAL • DRÔME • HAUTE-LOIRE • HAUTE-SAVOIE • ISÈRE • LOIRE • PUY-DE-DÔME • RHÔNE • SAVOIE

Responsable régionale : **Emmanuelle N'Haux** • Chez Comm'Back, 13, quai du Commerce, 69009 Lyon

Tél. : 04.72.75.77.15 • emmanuelle.nhaux@lemoniteur.fr • [@e_nhaux](https://www.instagram.com/e_nhaux)



CRÉDIT: SERL

Métropole de Lyon Un site dédié à l'industrie 4.0

Avec 2900 sites industriels implantés sur son territoire et une croissance significative des emplois dans ce secteur d'activité, la métropole de Lyon ambitionne de devenir capitale européenne de l'industrie du futur. Pour cela, elle a développé une stratégie immobilière et foncière dédiée aux entreprises innovantes et vient de créer une marque de territoire baptisée Lyon Parilly Factories englobant le nord de Vénissieux, Saint-Priest en passant par le 8^e arrondissement de Lyon. Sur ce vaste périmètre, 70 ha de fonciers pour des activités productives à venir ont été identifiés.

Un bâti existant de qualité. La vente par le groupe Bosch en 2017 d'un tènement de près de 11 ha constitue le premier maillon de Lyon Parilly Factories. Lancée en 2017, la consultation a été remportée par la Serl et la Banque des territoires. « Nous avons convaincu en prenant l'engagement d'un portage sur le long terme, garant de la conservation du caractère industriel du site », précise Yves Molina, directeur général délégué de la Serl. Une société de portage dédiée est en cours de constitution. Ce site comprend 30 000 m² de bâti existant et offre un potentiel de 30 000 m² de bâtiments neufs à construire. « Il est dans un état exceptionnel, précise Audrey Delalay, directrice de projet

Ce site comprend 30 000 m² de bâti existant et offre un potentiel de 30 000 m² de bâtiments neufs à construire.

à la Serl. Mis à part des aménagements intérieurs, le patrimoine actuel ne nécessite pas d'interventions majeures. »

Le projet d'aménagement pensé avec l'Atelier Thierry Roche fait la part belle aux espaces communs, extérieurs comme intérieurs. « Nous travaillons sur une grande artère verte qui traversera le site », explique Audrey Delalay. Côté services mutualisés, la Ruche industrielle, association fondée par de grands noms (Vicat, EDF, SNCF...), la métropole de Lyon et l'institut national des sciences appliquées (Insa) de Lyon, destinée à accompagner la transformation 4.0 des entreprises, s'est déjà implantée dans un bâtiment de 2 000 m². Un autre, mitoyen, devrait accueillir des services communs comme un lieu de restauration et des espaces de coworking. Après le dépôt du permis d'aménager, les travaux de terrassement, de réseaux d'énergies mutualisés (chaud, froid, air comprimé...) et ceux concernant la trame verte devraient démarrer dans un an. Une consultation de maîtrise d'œuvre est en cours. Le développement complet du site d'ici à dix ans nécessitera un investissement de 80 M€. Le plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H), soumis au vote du conseil métropolitain le 13 mai prochain, sanctuarise 6 880 ha en zone économique sur le territoire, dont 1 760 ha de foncier pour la production, l'artisanat et l'industrie. Un signal fort de la métropole de Lyon en direction des industriels. ● **Emmanuelle N'Haux**